La lettre d'information sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes

# C'EST-À-DIRE



L'école
est devenue
le lieu privilégié
de la sensibilisation
aux risques

# **HENRI LARNAUD**

Coordonnateur Risques majeurs Académie de Grenoble Selon la réglementation, les chefs d'établissement scolaire sont responsables de la communauté éducative

en cas d'accident majeur. Ils peuvent avoir à faire face à ces situations d'exception et se doivent d'avoir préparé les conduites à tenir en cas de catastrophe ou de déclenchement du signal national d'alerte. C'est ainsi que l'éducation à la sécurité et à la prévention des risques majeurs s'est affirmée depuis plusieurs années comme faisant partie des finalités de l'école.L'information des élèves sur les risques est obligatoire, les programmes scolaires intègrent la prévention des risques et tout établissement scolaire soumis à un ou plusieurs risques majeurs doit mettre en place un plan particulier de mise en sûreté (PPMS). La mise en place de ce dispositif implique l'ensemble de la communauté éducative, de la direction des établissements aux jeunes, en passant par les enseignants, les parents d'élèves et les élus locaux concernés.

Mais, si l'école est devenue le lieu privilégié de l'éducation à la sécurité environnementale pour les enfants, il est de la responsabilité de tous d'assurer leur information et de favoriser les changements de comportements. C'est donc en collaboration avec les industriels, les collectivités territoriales, les administrations en charge des secours et de l'information du public et bien sûr les parents d'élèves que cette mission peut être menée à bien.

**Henri Larnaud** 

# TOUTE LA LUMIÈRE SUR...

# À l'école, prévenons par tous les moyens !

A priori, industrie et école sont peu ouvertes l'une à l'autre...
Pourtant, la prévention des risques les incite à se rapprocher et à mettre en place de plus en plus d'actions communes.
Parce qu'il est inacceptable que des enfants soient victimes d'accidents majeurs, leur protection est une priorité et un moyen pour qu'ils gagnent en autonomie et en responsabilité!

De nombreuses initiatives permettent aux chefs d'établissement scolaire de favoriser la prise en compte des risques auxquels les élèves et les enseignants peuvent être exposés. Plans de secours, document d'information communal, journées portes ouvertes dans les entreprises, chaque acteur a un rôle à jouer. Au-delà de l'objectif de protection, ces actions incitent la communauté éducative et les jeunes à développer une « culture de la prévention des risques ». Elles encouragent les enfants à se responsabiliser face aux dangers qu'ils pourraient > Suivre page 2

AU FEU LES POM PIERS J

LA MAI-SON QUI BRÛ-LEU JJ

VOUS VOYEZ
ONY TRAVAIUE

MUSIQUE

CUED 12.

# L'ÉCHO DES CLIC

Les délais de réalisation des Plans de Prévention des Risques Technologiques posent question.

Lire suite page 3

# **APERÇUS**

Lire suite page 4

PPRT ET ÉTUDES DE DANGER

Deux plaquettes pour en savoir plus.

**COLLÈGE DE FONTAINE**Les risques majeurs intéressent les élèves.

VAULNAVEYS-LE-HAUT

Un exercice de confinement réussi!

# INTERVIEW



Le partenariat entre l'industrie, l'école et la commune est incontournable.

"

# RENÉE-PAULE BLOCHET Présidente de l'association Les Amis de Circée\*

# Pourquoi faut-il informer les élèves sur les risques industriels ?

Parce qu'être informé, c'est prendre part à la vie de son territoire et en être acteur. On apprend dès le plus jeune âge à devenir un citoyen responsable et solidaire. Il est donc important que les jeunes comprennent que des entreprises qui génèrent des emplois peuvent aussi, pour certaines d'entre elles, générer des risques pour leur environnement. Les informer permet de les reconnaître comme des personnes averties qui seront capables d'agir efficacement face aux dangers éventuels.

## L'école est-elle légitime pour cela ?

Oui, l'éducation à l'environnement pour un développement durable est aujourd'hui une obligation de l'école dont la prévention des risques majeurs fait partie, mais dans ce cadre l'école ne peut agir seule. Le partenariat entre l'industrie, l'école et la commune est incontournable pour une information sur les risques industriels pertinente, cohérente, honnête et fiable. C'est une des compétences de l'association les Amis de Circée que de les accompagner dans cette démarche partenariale dans une perspective éducative.

# Les adultes (parents, enseignants, acteurs du territoire) ont-ils un rôle spécifique à jouer ?

Ils ont chacun à investir leurs responsabilités d'adultes et de professionnels pour ne pas développer des messages anxiogènes en direction des jeunes. Plus les adultes issus de milieux professionnels différents construiront des partenariats solides face aux risques industriels plus le jeune se sentira sécurisé, ce qui est important pour appliquer sereinement des consignes de sécurité par exemple. Faire connaître les risques aux élèves, c'est aussi donner l'occasion au monde industriel et au monde éducatif de se rencontrer pour œuvrer ensemble.

\* Basée en Drôme, l'association les Amis de Circée s'engage depuis 1993 dans des actions de promotion de l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans et hors l'école au niveau régional, national et international. Les Amis de Circée édite la revue Les chemins de traverse.

www.amisdecircee.fr

# **TOUTE LA LUMIÈRE SUR...**

# À l'école, prévenons par tous les moyens!

Suite de la page 1

courir et enfin, elles sont l'occasion de faire découvrir aux élèves des activités industrielles et de nombreux métiers.

## PPMS: vous connaissez?

L'un des movens de sensibiliser la communauté éducative à la prévention des risques majeurs est de mettre en place un Plan Particulier de Mise en Sûreté dans l'école, le collège ou le lycée. Comme pour l'industrie ou la commune, le responsable d'un établissement exposé à des risques majeurs doit recenser les moyens dont il dispose (personnels, salle de mise à l'abri, trousses de secours...) et les organiser pour faire face à une catastrophe. Un bulletin officiel a été édité par le Ministère de la ieunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pour l'aider dans sa démarche (B.O. 30/05/02).

## Des formations ponctuelles

Sur le terrain, plusieurs actions de formation des enseignants, des respond'établissement scolaires et des conseillers pédagogiques de circonscription, sont proposées par des inspecteurs de l'Education Nationale pour aider à la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sûreté des établissements et pour développer une culture de la prévention des risques. À ce jour, par exemple, sur 1000 écoles primaires dans le Rhône, près de 70 % ont mis en route leur PPMS, 18 % l'ont finalisé. En Isère, sur 100 collèges, 30 % ont organisé une formation sur les risques majeurs.

## Hors de la crise : se rendre visite

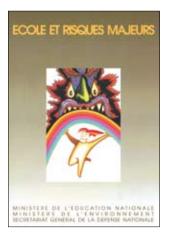
Les industriels organisent depuis lonatemps des journées portes ouvertes au sein de leur établissement, même si aujourd'hui ces initiatives sont limitées par le plan Vigipirate. Les sites industriels de Jarrie. Neuville/Saône et Pierre-Bénite acceuillent des « classes industries » pendant une semaine; le contenu des cours s'adapte à la vie de l'entreprise. Ces démarches permettent aux enseignants et aux élèves de vivre des expériences insolites: comme des salariés, ils se trouvent alors proches des sources de dangers et deviennent plus conscients de l'importance de s'en préserver. En Isère, le bus « Inforisques » de l'Institut des Risques Majeurs accompagne 150 élèves par an pour effectuer des visites de sites industriels Seveso II, mieux connaître leur activité, les risques générés et les mesures de protection.

### Prévenir à tous les niveaux

De la maternelle au lycée, l'enieu est de faire adopter aux jeunes un comportement responsable et solidaire pour qu'ils apprennent à assurer leur propre sécurité. Par le développement du sens critique, par le soutien au développement de leur personnalité, l'école contribue de manière effective à la prévention des risques. En maternelle, cela passe par l'identification de pictogrammes et de leurs significations (portes de sortie de secours...), en primaire, les enfants apprennent à distinguer les différents acteurs (le maire, les pompiers...) et à appréhender leur environnement proche (habitations, commerces, usines,



Gafforisk, jeu de questions-réponses sur les risques majeurs pour les 7-12 ans. Disponible par mail : iffo-rme@iffo-rme.fr



hôpital...). Au collège et au lycée, les enseignements des sciences de la vie et de la terre, de la physique et de la chimie, etc., permettent aux jeunes de comprendre l'organisation du monde d'aujourd'hui, les échanges commerciaux. Ils prennent peu à peu conscience d'un paradoxe : la fabrication de produits utiles à l'homme (médicaments, essence, pesticides...) peut aussi lui nuire en générant des risques liés au maniement, au stockage ou au transport des substances nécessaires pour les produire.

## **Ensemble** face aux risques

Depuis vingt ans, de plus en plus d'initiatives ont lieu en Rhône-Alpes dans les communes exposées aux risques. Certaines communes ont ainsi associé les élèves d'écoles concernées pour réaliser leur Document

Ce document, édité en 1992, est toujours utilisé! Il contient des fiches pédagogiques sur les risques industriels. Exemples d'actions à mener en classe : création d'une BD pour informer sans dramatiser, réalisation d'une enquête sur le risque de pollution chimique pour sensibiliser un quartier.

d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Les messages sont alors accessibles et les enfants relaient l'information de manière efficace vers leurs

parents. Par ailleurs, un cédérom\* sur les risques majeurs en Rhône-Alpes a été réalisé par le SPIRAL et le CIRIMI, en partenariat avec les académies de Lyon et Grenoble. Il a été diffusé aux 7000 établissements et 2800 communes de la région. Enfin. certaines communes aident financièrement les établissements qu'elles ont en charge en leur fournissant du matériel utile en cas d'alerte (radio, lampes électriques...). Si toutes les actions réalisées ou en cours de réalisation dans les établissements

de la région ne peuvent être décrites ici, l'important est que chacun puisse en prendre connaissance dans sa commune et pourquoi pas y prendre part ou en impulser!

## En savoir +

Quelques cédéroms sont disponibles auprès du SPIRAL (04 37 91 44 00). Un numéro vert est à votre disposition pour écouter sirène et consianes :

N° Vert 0 800 507 305

28 novembre

l'Université Lyon 3.

**AGENDA** 

Colloque A-Risk - Lyon

comment partir du Dossier

Majeurs pour parvenir

de Sauvegarde adaptés

à chaque commune?

au Grand Lyon destinée

aux professionnels (élus,

techniciens, chercheurs,

par le Grand Lyon dans

« A-Risk » impulsés par

bureaux d'études), organisée

le cadre d'ateliers de travail

Journée d'échanges

Prévention et gestion de crise :

Départemental sur les Risques

à un Document d'Information

Majeurs et un Plan Communal

Communal sur les Risques

20 novembre

## Pollutec - Lyon EUREXPO

Salon international des équipements. des technologies et des services de l'environnement.



## 24 octobre

## Exercice PPI à Jarrie (38)

Il a permi de tester l'alerte des populations en cas de fuite de chlore gazeux sur la plate forme d'ARKEMA.

## **Exercice PPI** dans la vallée de la chimie

Prochainement, le déclenchement du Plan Particulier d'Intervention de la raffinerie de Feyzin va permettre de tester grandeur nature la réaction de la population et l'impact de ce dispositif sur les quartiers alentours.

Le prochain numéro de Regards sur le Risque sera consacré aux retours d'expériences des exercices PPI

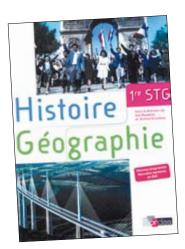
# L'ÉCHO DES CLIC

# **QUESTION IDENTIQUE AUX QUATRE COINS DES CLIC!**

Lors des premières réunions des CLIC, les élus se sont interrogés sur les délais de réalisation des Plans de Prévention des Risques Technologiques. Ces plans sont des outils pour maîtriser l'urbanisation aux abords des exploitations industrielles les plus dangereuses. Les maires se demandent s'ils doivent attendre que les PPRT soient terminés pour modifier leurs plans d'urbanisme. En effet, les PPRT, fondés sur des études de dangers à la charge de l'exploitant, et soumis à la concertation, www.clic-rhonealpes.com

demandent du temps. De plus, les enjeux propres au développement des grandes agglomérations de la région peuvent rendre prioritaire la réalisation des PPRT qui les concerne. Ces questions se traitent au cas par cas et font l'objet d'un nécessaire dialogue entre les services de l'Etat, qui pilotent les PPRT, et les communes en charge des PLU. L'objectif est de rendre compatibles les règles d'utilisation des sols avec le fonctionnement des installations classées, les projets de développement locaux et les intérêts des riverains.

En savoir +



Les risques industriels sont étudiés en 1ère en Histoire et Géographie. Dans ce livre, la Vallée de la chimie, dans le Rhône, est un sujet d'étude.



# **SANDRINE DESHAIRS**

Parent d'élève de l'école primaire de Jarrie (Isère), Présidente du Sou des écoles et membre du comité de pilotage du **Document d'Information** Communal sur les Risques Maieurs de Jarrie.

# **POINT DE VUE**

## Que pensez-vous de l'information préventive sur la prévention des risques industriels à l'école de Jarrie ?

C'est très bien! Les enfants font des exercices et visitent les usines qui sont toutes proches de la maison et de leur école. Ils découvrent ce qu'il faut faire en cas d'accident et apprennent à vivre avec le risque.

# Pensez-vous que l'école soit le bon vecteur pour une information préventive ?

Ce qui est sûr, c'est que les enfants sont sensibles à ce que leur disent les intervenants et leurs enseignants à ce sujet. En tant que parent, je ne suis pas sûre d'être aussi bien écoutée. Et puis, les parents ne sont pas les mieux informés

# Les enfants sont-ils de bons relais d'information?

Ils nous racontent tout et font confiance aux services de secours. Mais je ne crois pas que les parents soient encore prêts à faire confiance à l'école en cas d'accident majeur. Il faut les sensibiliser davantage.

# Plaquettes « PPRT » et « EDD », une invitation au débat

Pour se familiariser avec les études de dangers et les plans de prévention des risques technologiques, deux plaquettes spécifiques viennent de paraître. La première explique l'évolution de la prise en compte des dangers liés aux activités industrielles. Désormais, les études de dangers vont définir des niveaux de risque pour les installations les plus dangereuses en fonction de la probabilité et de la gravité des accidents potentiels. L'approche est plus réaliste. La seconde plaquette relative aux PPRT permet de comprendre comment sont définies, à partir des études de dangers, les zones où de nouvelles constructions sont interdites et des mesures

de protection nécessaires. Destinées aux acteurs susceptibles de participer à la réalisation de ces études ou de ces plans (notamment les membres des CLIC), ces deux plaquettes présentent de manière très accessible des définitions (aléas technologiques, enjeux, méthode probabiliste, niveau de risque) mais aussi les types de mesures qui figureront dans les PPRT (mesures de protection, mesures d'expropriation ou de délaissement des terrains...) ainsi que leurs modalités de financement.

Les plaquettes, réalisées par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, sont disponibles sur le site internet des CLIC :

www.clic-rhonealpes.com

# ÉCHAUFFEMENT DE FONGICIDES À BAYER CROPSCIENCE (RHÔNE) DÉCLENCHEMENT DU PPI

Le 22 septembre 2006, le Plan Particulier d'Intervention a été déclenché par le Préfet de manière préventive après l'échauffement anormal d'un produit fongicide constaté la veille à l'usine, classée Seveso II, Bayer Cropscience de Limas près de Villefranche-sur-Saône. Le produit fongicide, appelé mancozèbe, était stocké en sacs de 500 kilos. Sur 302 sacs, 35 présentaient une température anormalement haute. L'ensemble des sacs a été traité par les pompiers de manière à inactiver la substance dangereuse pour empêcher toute émanation de gaz toxique.



# EXERCICE DE MISE À L'ABRI DANS LES ÉCOLES

Le vendredi 16 juin 2006, le groupe scolaire de Vaulnaveys-le-Haut, en Isère, a testé son Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) en cas d'alerte toxique. La mairie a alerté de manière inopinée les directeurs des écoles d'un accident chimique. En effet, seuls un élu, le DGS et trois agents communaux avaient connaissance de cet exercice. L'exercice a duré 20 minutes. Une fois alertés, les enseignants ont appliqué les consignes du Plan Particulier de Mise en Sûreté et les fenêtres se sont fermées les unes après et les autres. Cette simulation a permis de vérifier le signal d'alerte. Quelques points restent toutefois à améliorer : la trousse de secours à l'école maternelle est inexistante, le signal sonore n'est pas bien adapté et devra être testé lorsque tous les enfants sont en récréation.



# LE RISQUE EN QUESTION AU COLLÈGE DE FONTAINE (ISÈRE)

Les élèves du collège Jules Vallès de Fontaine prennent la question des risques au sérieux. À l'initiative de deux de leurs professeurs (Sciences et Vie de la terre et Sciences Physiques), les élèves de deux classes de 4º avaient découvert, courant 2005, les risques majeurs encourus par leur commune et fait un travail d'enquête auprès des habitants de leurs quartiers. Les résultats des questionnaires avaient été rendus publics à la Fête de l'environnement de Fontaine. À l'occasion de cette action de sensibilisation menée dans le cadre des programmes scolaires, les élèves avaient également conçu un jeu sur la thématique des risques. La dynamique ainsi lancée s'est poursuivie en 2006 et un travail de réalisation d'affiches sur les risques ainsi que le jeu ont pu être exposés à l'édition 2006 de la Fête de l'environnement. Cette année, les élèves ont également pu visiter le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et une intervention dans l'école des services de secours (SDIS) leur a permis d'en apprendre davantage sur les bons gestes à avoir en cas d'accident.



LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

**CONTACT:** secretariat.spiral@industrie.gouv.fr secretariat.cirimi@industrie.gouv.fr

ISSN en cours - Imprimé en France sur papier recyclé

Rédaction en chef : Gérard Berne

Réalisation: Sandra Decelle, agence conseil EDEL

Coordination éditoriale : Anne Pinchart

Conception graphique: Atom Kraft Design - Groupe Curious

Comité éditorial

SPIRAL, CIRIMI, DRIRE Rhône-Alpes, Académie de Grenoble, Grand Lyon, Mairie de Jarrie, IRMa (Institut des Risques Majeurs), APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel) et des représentants des établissements « Seveso seuil haut » du Rhône et de l'Isère.

© Photos têtière : Christophe Huret, Rhodia et DR.







édité avec le soutien de :





